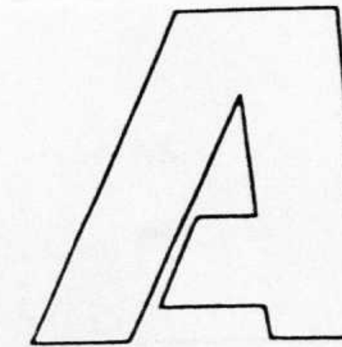
ISSN 0294 - 4693

DLP - 3-11-87037265



vertissements agricoles

POITOU CHARENTES



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BILLETIN N° 127 (24/87) du 1er DECEMBRE 1987

CEREALES : Ne plus intervenir contre les pucerons

CAMPAGNOLS DES CHAMPS SUR TOUTES CULTURES : fortes densités ; lutte indispensable dans les zones très infestées.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE

SITUATION : Aucun vol des pucerons vecteurs n'a été détecté depuis le 1er novembre. Aucune multiplication en parcelle n'est observée.

PRECONISATION : Toute intervention contre les pucerons est désormais inutile.

COLZA

Toute intervention est désormais inutile.
Le point sur la situation en matière de larves d'altises sera fait en janvier 88.

TOUTES CULTURES : CAMPAGNOLS DES CHAMPS

SITUATION : Comme nous l'avions déjà indiqué dans les bulletins du 26/8 et du 16/09/1987, les populations de campagnols demeurent importantes. Elles sont nettement supérieures à ce qui avait été constaté en fin d'été puisque les piégeages effectués du 16 au 18 Novembre dernier (dans les Deux-Sèvres) font état de densités allant de 650 à plus de 1000 individus/ha.

Bien que la reproduction soit nettement en baisse, les niveaux de population resteront élevés pendant plusieurs semaines. Des dégâts s'observent actuellement en prairies (notamment jeunes luzernes) ; les jeunes semis commencent également à être touchés (pénétration dans les céréales et surtout les colzas).

PRECONISATIONS : La lutte s'avère actuellement indispensable dans les prairies très infestées afin de protéger les jeunes semis.

*** Quel produit employer ?**

- Les appâts se préparent avec du **chlorophacinone** : 1 litre de produit commercial (à 0,25 % de matière active) pour 33 kgs de blé.

- Effectuez 3 ou 4 brassages successifs pour obtenir un mélange homogène (tous les grains doivent être rouges).

P.1/2



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel : 145 F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

*** Comment l'épandre ?**

Type de dégats	**Colonisation généralisée** de la parcelle	**Quelques foyers localisés et** repérables
Dose à respecter	**8 à 10g au mètre linéaire** (soit environ 220 grains/m linéaire) Epandage en **lignes continues** et parallèles espacées de 5 m Soit 16 à 20 kg/ha (à moduler selon l'importance de l'infestation)	**15 à 30g au mètre linéaire** (soit 1 poignée pour 1 ou 2 m) Epandage en **lignes** ou en **traînées** aux emplacements et voisinage des traces d'activité 5 à 15 kg/ha en moyenne
En pratique	Utilisez un **semoir en ligne** dont vous condamnez tous les distributeurs sauf 1 ou 2	A la main ou avec un semoir brouette, un arrosoir, un bidon.....
Quelques conseils	. Vérifiez le débit du semoir **(sous-dosage = échec)** . Réduisez au maximum la hauteur de chute de l'appât **(pour éviter l'éparpillement)**	* Attention à la dose **(sous-dosage = échec)** Tenez le récipient près du sol **(pour éviter l'éparpillement)**

*** A proscrire absolument**
- . **l'épandage à la volée** (insuffisant.dangereux pour le gibier à plume).
- . **les appâts en tas** (moindre efficacité et surtout danger pour le gibier à poil).

*** Quelques précautions :**

- Manipulez les appâts avec des gants
- Antidote : vitamine K1.

Certaines Fédérations Départementales tiennent à la disposition des Groupements locaux de Défense contre les Ennemis des Cultures soit du chlorophacinone, soit du grain prêt à l'emploi (dans la limite des stocks disponibles).